

**Zeitschrift:** Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

**Herausgeber:** Société d'histoire et d'archéologie de Genève

**Band:** 43 (2013)

**Artikel:** L'archéologie préhistorique à Genève, de 1833 à 1920 : quelques épisodes emblématiques de la recherche et de l'histoire des sciences

**Autor:** Corboud, Pierre

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1002712>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# L'archéologie préhistorique à Genève, de 1833 à 1920 : quelques épisodes emblématiques de la recherche et de l'histoire des sciences

Pierre Corboud

[Pierre Corboud, «L'archéologie préhistorique à Genève, de 1833 à 1920: quelques épisodes emblématiques de la recherche et de l'histoire des sciences», *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 43, 2013, pp.35-49.]

## **Quel territoire pour la préhistoire genevoise ?**

Il n'est jamais possible de dissocier l'histoire de la recherche en archéologie, des connaissances acquises dans ce domaine, ni même de l'histoire elle-même. En cette année anniversaire de l'entrée de «la République de Genève» dans la Confédération suisse il y a deux cents ans, cette affirmation prend encore plus de sens. Pour le peuplement de la région et les cultures préhistoriques qui l'ont occupée, le territoire ou plutôt les territoires adoptent des dimensions et des limites très différentes de nos Etats actuels. Ainsi, les frontières du canton de Genève telles qu'on les connaît aujourd'hui, dessinées à la suite du Congrès de Vienne de 1815, ne sont certainement pas significatives du domaine géographique effectif pour les premières populations qui ont parcouru et habité la région (fig. 1).

L'extension géographique de la «région genevoise» est limitée par les montagnes qui marquent la cuvette genevoise et s'étend au nord jusqu'aux rives du Petit-Lac. C'est-à-dire un territoire d'environ 550 km<sup>2</sup>, soit environ deux fois la surface du canton (282,5 km<sup>2</sup>). On peut aussi remarquer que ce territoire

géographique correspond à peu près à l'extension des zones franches, créées en 1815-1816. Mais n'oublions pas le lac, les rives du canton totalisent 36,2 km, qu'il faudrait étendre à près de 61 km si l'on ajoutait les rives vaudoises et françaises du Petit-Lac, pour former un bassin homogène.

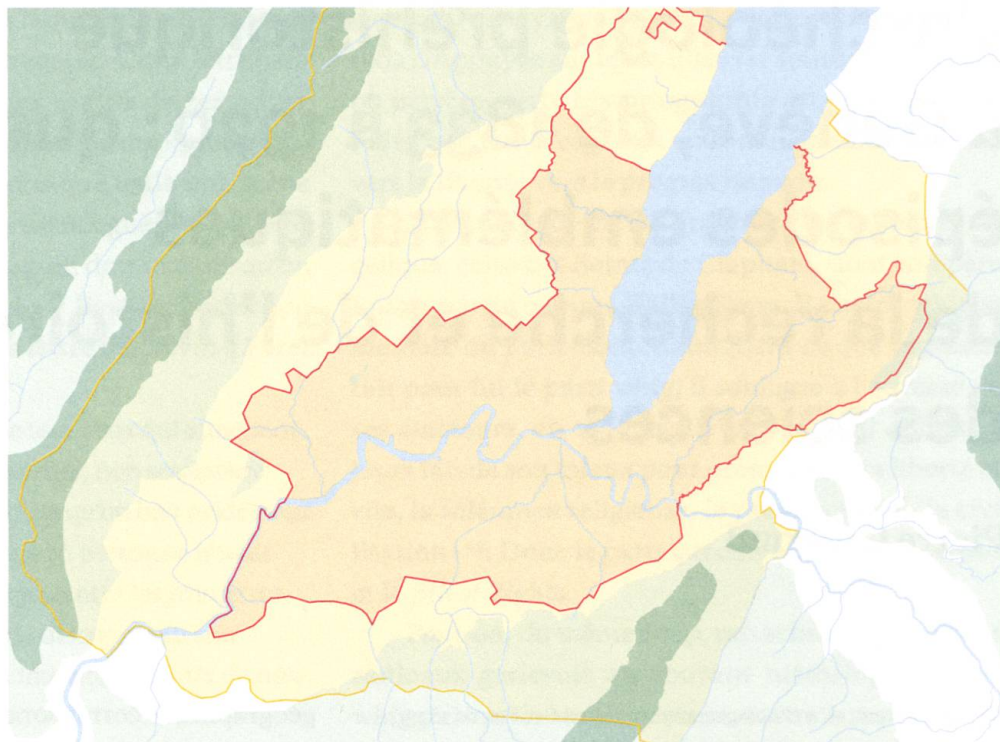
Pour raisonner en termes de territoires, relatifs au peuplement préhistorique, il faut donc faire abstraction des frontières nationales et plutôt considérer les régions qui entourent le Bassin genevois comme autant de zones d'influences culturelles, qui ont interagi avec le domaine géographique qui nous occupe.

## **Les caractéristiques de la préhistoire genevoise**

La potentialité de conservation de sites ou de vestiges archéologiques dans la région genevoise dépend de deux facteurs distincts : les caractéristiques du sous-sol naturel et l'aménagement du territoire. Pour le substrat géologique, à l'exception du lac, les terrains sont principalement d'origine morainique, soit des argiles glaciaires contenant des blocs de pierre charriés par le glacier. Les zones d'alluvions de rivières sont extrêmement rares, l'action des plus importants cours d'eau (le Rhône et l'Arve) étant plutôt érosive et destructrice que productrice de dépôts, à l'exception de la zone de

**Fig. 1** Les différents territoires de la préhistoire genevoise.

- plus de 500 m
- plus de 1000 m
- Limite extérieure: territoire des zones franches de 1815-1816
- limite intérieure: frontières actuelles du canton de Genève



la Jonction qui a vu une importante accumulation des limons de l'Arve. Sur l'ensemble du canton, la couche d'humus ou de sédiments ne dépasse généralement pas le demi-mètre, sur un substrat glaciaire issu du dernier retrait du glacier du Rhône (fig. 2).

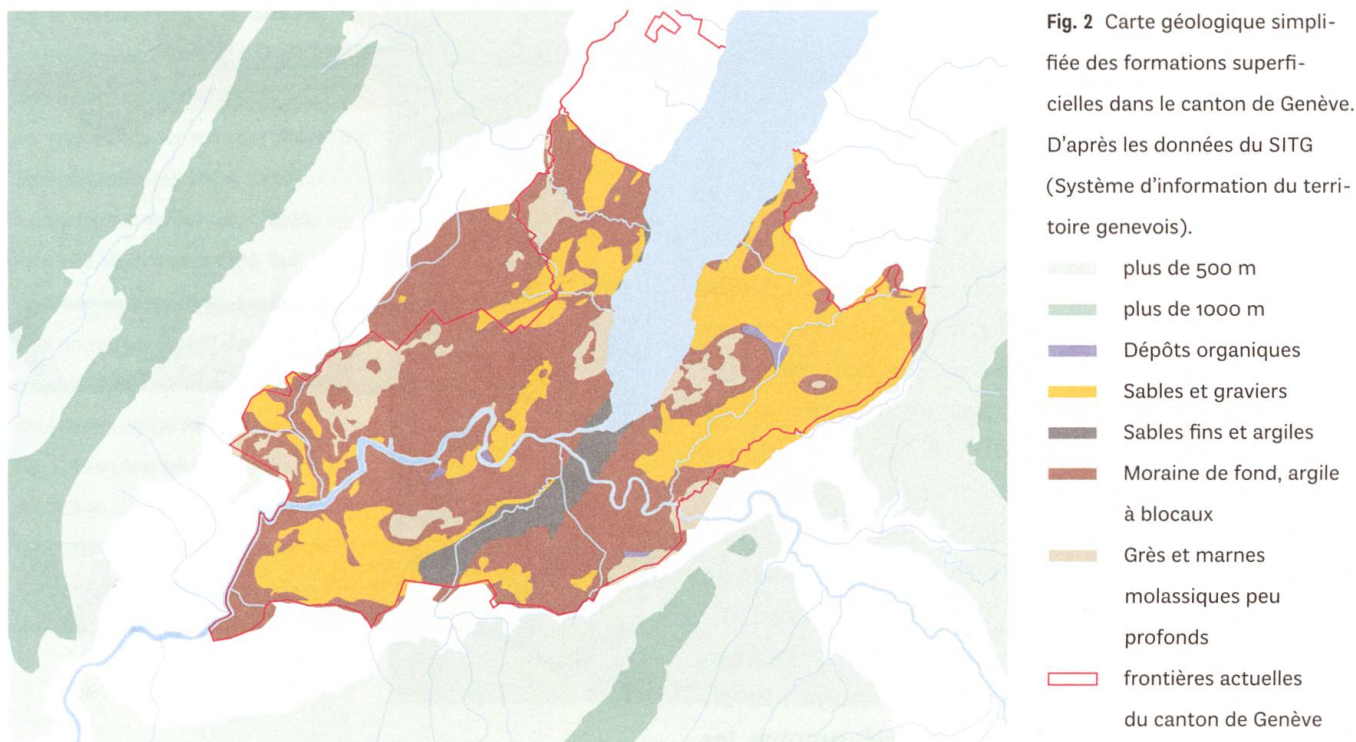
Dans ces conditions, les vestiges préhistoriques, mais aussi historiques, possèdent très peu de chances d'être conservés jusqu'à nos jours. En outre, la forte densité de construction et d'aménagements du canton n'est certainement pas favorable à la conservation de vestiges anciens, *a fortiori* préhistoriques. Chaque nouvelle construction a pour effet de perturber le sous-sol, de préférence dans les zones les plus favorables à l'établissement humain. A l'exception des terrains encore cultivés aujourd'hui, ce n'est pas un hasard si la plupart des découvertes historiques ou préhistoriques se font actuellement lors de l'étude des fondations des églises du canton, soit des surfaces assurément fréquemment remaniées, mais qui ont néanmoins conservé le palimpseste des époques précédentes.

Aujourd'hui, les potentialités de conservation de vestiges préhistoriques sont limitées aux trop rares surfaces du canton qui ont bénéficié d'une sédimentation régulière, et ne sont pas soumises à l'érosion ou à des réaménagements permanents par l'homme.

En marge de ces zones terrestres, peu favorables à l'archéologie, le lac fait figure de conservatoire exceptionnel. Les différents mouvements du plan d'eau, autant à la baisse qu'à la hausse, ont bien sûr aussi participé très activement à l'érosion des rives et à la disparition des aménagements riverains. Mais, dans des cas très précis, ils ont au contraire permis l'apport de limons terrestres ou lacustres et, surtout, recouvert par les eaux des vestiges organiques qui sinon auraient irrémédiablement disparu par pourriture ou dessiccation.

Ainsi, les quelque 32,6 kilomètres de rives cantonales genevoises, bien que très fortement aménagées et exploitées par les activités des sports nautiques, recèlent encore des vestiges et des archives exceptionnelles, accumulées pendant plus de six millénaires d'occupations et d'activités humaines.

Ces rives lacustres sont pour la plupart orientées dans un axe nord-est - sud-ouest, soit dans le sens des vents dominants qui sont la bise et le vent de sud-ouest. Elles sont principalement exposées latéralement aux tempêtes de vent du nord-est, qui atteignent dans le Petit-Lac leur dynamisme le plus violent. La rade de Genève se distingue de ces rives par une topographie très particulière, due à la for-



mation du Banc de Travers, qui occupe l'extrémité sud du lac, à une profondeur d'environ trois mètres. Pendant la préhistoire, cette surface est occupée de manière très fréquente, mais essentiellement pendant les périodes de bas niveau du lac.

### Les premières découvertes et mentions des époques préhistoriques à Genève.

La situation particulière du territoire de Genève a conduit au paradoxe que la plus ancienne découverte d'occupation préhistorique dans la région genevoise survienne en France... en 1833, mais à quelques dizaines de mètres seulement de la frontière suisse. C'est en effet, non loin du village de Veyrier, sur la commune française d'Etrembières que sont signalés pour la première fois des vestiges du passage de chasseurs du Paléolithique supérieur, plus précisément des porteurs des cultures magdalénienne et azilienne.

La découverte du premier abri sous blocs de Veyrier (Veyrier 1) revient au Dr François Mayor. Le 23 novembre 1833, le *Journal de Genève* publie un bref article sur la trouvaille dans les carrières du Salève d'une « tige de quatre pouces de longueur, bordée d'épines travaillées par la main de l'homme »<sup>1</sup>. Cet

objet sculpté, probablement une tête de harpon, était associé à des os d'animaux (fig. 3). Son découvreur l'attribue tout d'abord à un repère de lynx...

Cette découverte fera l'objet d'une brève communication, relatée dans les comptes rendus de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (SHAG):

M. Mayor donne les objets suivants que lui-même a retiré d'une caverne à ossements à Veyrier, au pied du Salève. Savoir: une spatule grossièrement travaillée, en os; un autre os taillé en épine ou pointe de flèche; et enfin le moule d'un os percé artificiellement. Dans cette caverne se trouvaient le bois et les dents d'une espèce de daim autre que celle actuellement acclimatée en Europe.

Quelques années plus tard, probablement avant 1839, ce même chercheur trouvera le premier « bâton à trou » en bois de renne (fig. 4), cette fois précisément attribué à « l'âge du renne » (lire, le Paléolithique supérieur).

Dès cette date, plusieurs chercheurs vont se succéder dans les carrières du pied du Salève à la re-

<sup>1</sup> François MAYOR, « Veyrier », dans *Journal de Genève*, 23.11.1833.

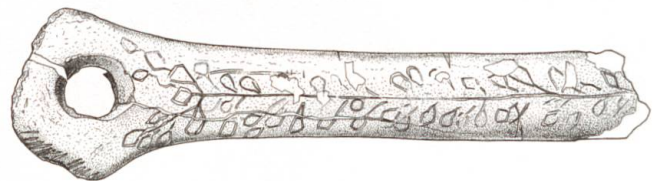


cherche d'objets préhistoriques. Les lieux de découvertes vont aussi se multiplier, jusqu'à atteindre une dizaine de points de trouvailles. Rappelons que le contexte scientifique de l'époque est favorable à l'engouement pour la recherche d'objets préhistoriques attribués aux « hommes des cavernes ». Les érudits de l'époque ont probablement lu des récits des recherches menées entre 1830 et 1840 dans la vallée de la Somme, au nord de Paris, par Casimir Picard, diffusées et popularisée ensuite par Boucher de Perthes, considéré de manière un peu abusive comme l'inventeur de l'archéologie préhistorique. Néanmoins, les articles de Boucher de Perthes ne sont parus que plus tardivement, entre 1847 et 1864. Nos premiers archéologues genevois ne bénéficiaient donc pas des références nécessaires pour interpréter convenablement leurs découvertes et il faut ainsi les féliciter d'avoir soupçonné la « très haute antiquité » de ces objets singuliers.

### Les fouilleurs des abris de Veyrier

Entre les années 1833 et 1970, la passion des érudits et scientifiques genevois pour les découvertes de Veyrier est autant fervente que désordonnée. A la suite de la trouvaille de F. Mayor, c'est le pasteur Louis Taillefer qui signale, en 1835, un second abri sous blocs (Veyrier 2), non loin du premier. D'autres découvertes isolées seront signalées en 1835 par le physicien Elie Wartmann et vers 1838 par le naturaliste William de Luc.

En 1865, c'est Hippolyte-Jean Gosse, médecin légiste, qui découvre quelques vestiges dans une carrière, parmi des amas de blocs calcaires effondrés de la falaise du Salève (fig. 5). En 1868, il annonce à la SHAG qu'il est devenu locataire de trois grottes de Veyrier, afin d'y mener des recherches. Trois ans plus



tard, il informe cette même société qu'il a constaté à Veyrier une sépulture de l'âge du renne (fig. 6)<sup>2</sup>. En 1867, le géologue Alphonse Favre découvre un nouvel abri sous blocs (Veyrier 3), il sera fouillé par le dentiste François Thioly<sup>3</sup>.

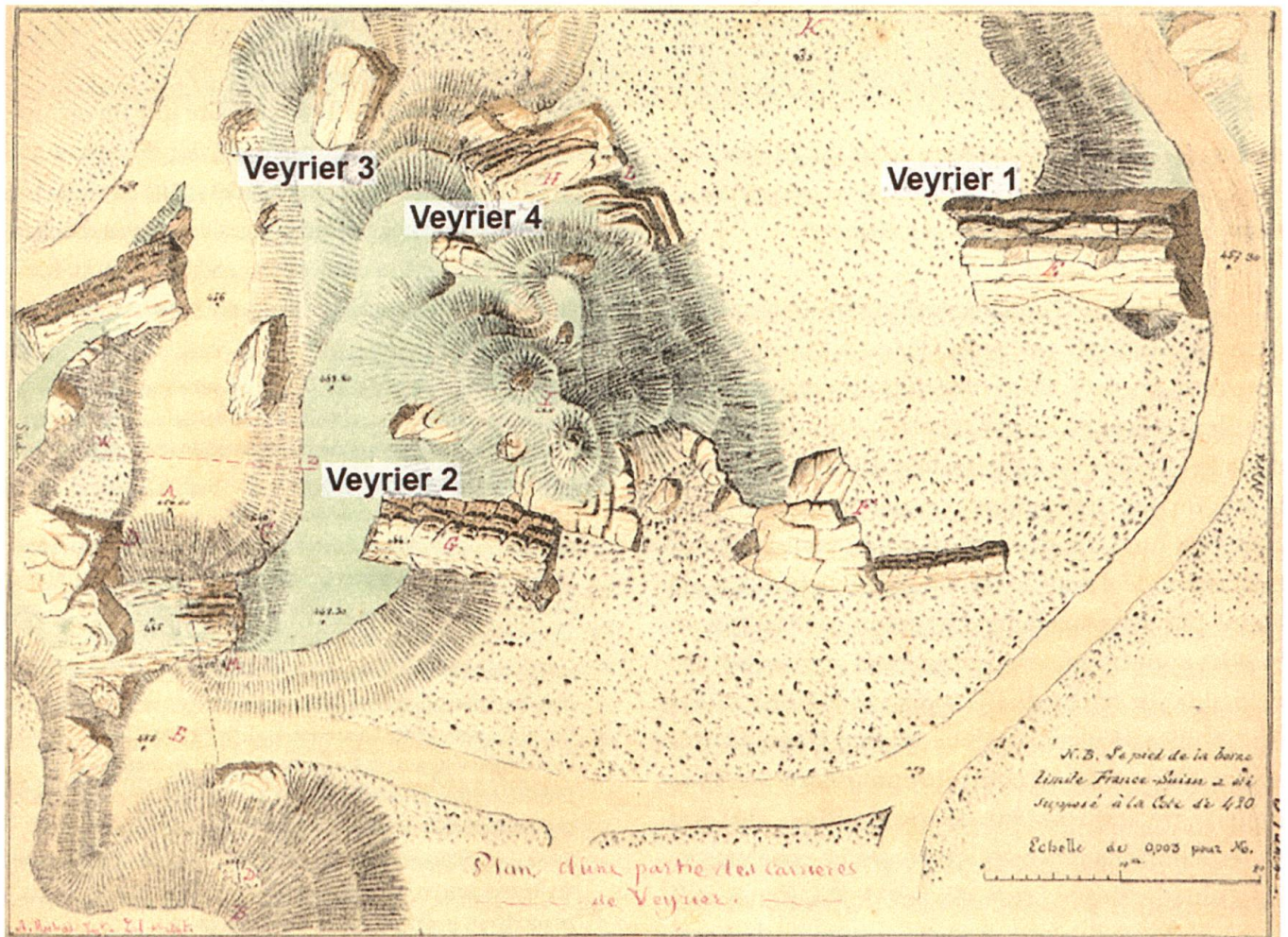
Au début du XXe siècle, c'est le pharmacien Burkhard Reber qui découvre un petit abri sous roche au lieu-dit Sur-Balme. Néanmoins, l'étude des ossements de faune (domestique) qu'il y trouve exclut très vite une datation au Paléolithique supérieur. Cela n'empêchera pas B. Reber de publier de nombreux articles sur les sites magdaléniens et aziliens de Veyrier et ainsi d'inscrire son nom dans la liste des nombreux auteurs ayant écrit sur ces sites.<sup>4</sup>

2 Hippolyte-Jean GOSSE, « La station préhistorique de Veyrier et l'âge du renne en Suisse », dans *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme* (Paris), 1873, série 2, 8, pp. 352-353.

3 François THIOLY, « L'époque du renne au pied du Mont Salève », dans *Revue savoissienne* (Annecy), 1, 1868, pp. 21-24.

4 Burkhard REBER, « Fouille et découvertes archéologiques récentes à Genève et dans les environs: une nouvelle station préhistorique à Veyrier », dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 2, 1904, pp. 337-378; « La station paléolithique de Veyrier », dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, 5, 1908, pp. 233-232.

**Fig. 3** Veyrier. Harpon en bois de renne d'époque magdalénienne, trouvaille de François Mayor en 1933. Longueur 11,6 cm (photo Stefan Ansermet). **Fig. 4** Bâton à trou décoré sur les deux faces, récolté à Veyrier vers 1870. Sur une face un bouquetin, sur l'autre face un rameau végétal, probablement de bouleau. Longueur 18,5 cm (dessin Serge Aeschlimann). **Fig. 5** Les abris sous blocs du pied du Salève. Dessin au fusain, Linck 1800 (document CIG-BPU). **Fig. 6** Plan des abris de Veyrier, dessiné par H.-Gosse vers 1868.



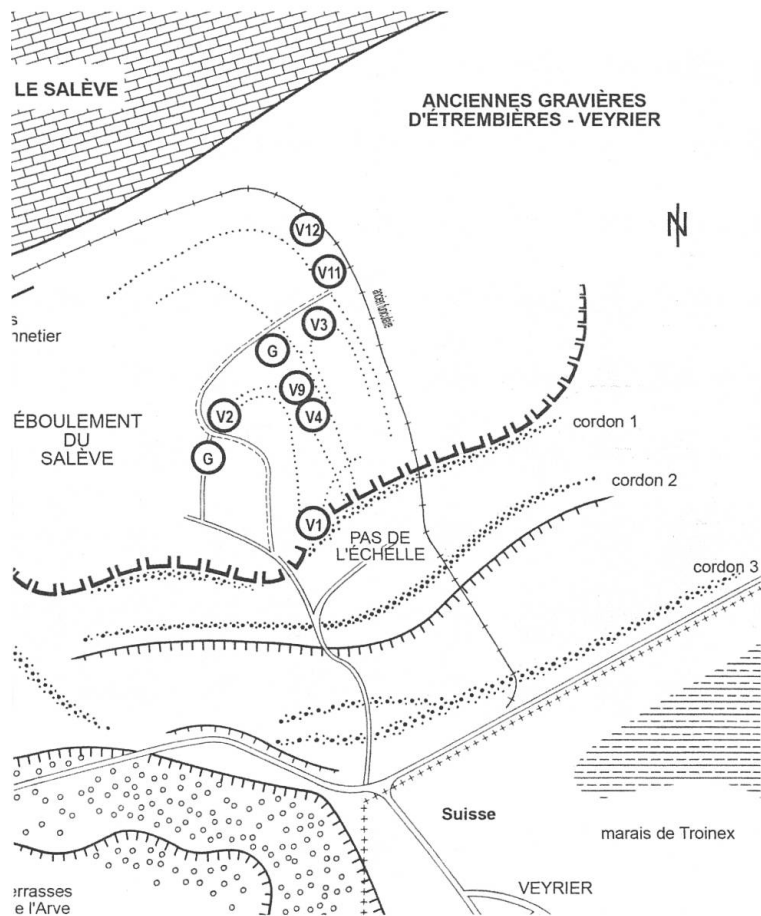


Fig. 7 Plan de synthèse des trouvailles de Veyrier. V1 à V12: lieux de trouvailles Veyrier 1 à Veyrier 12, G: emplacement probable des fouilles de H.-J. Gosse (d'après Gallay 1988, simplifié).

La Première Guerre mondiale interrompt l'ardeur des savants genevois, jusqu'à l'année 1930. Pourtant, en 1916, Raoul Montandon et Louis Gay fouillent avant sa destruction un abri sous roche dans la carrière de Sous-Balme. Cet abri, nommé la station des Grenouilles (Veyrier 6), contenait un squelette humain, dont un os d'une jambe brisé et mal ressoudé devait le faire boiter<sup>5</sup>. Il était accompagné par des ossements d'animaux, dont d'innombrables os de batraciens, crapauds et grenouilles. On crée ainsi le mythe de l'«homme aux grenouilles», un handicapé victime d'une vilaine fracture, mis au ban de sa tribu et contraint pour survivre de se nourrir principalement de grenouilles... Ici aussi, les datations récentes attribuent ce squelette au Néolithique moyen (vers 3600 av. J.-C.), plutôt qu'à la fin du Paléolithique. Tandis que les os de batra-

ciens fournissent une date vers 9600 av. J.-C., située entre l'Azilien et le Mésolithique. Adieu la légende de l'homme aux grenouilles!

De 1930 à 1971, c'est un chercheur très polyvalent, Adrien Jayet, à la fois naturaliste, géologue et préhistorien, qui reprend les fouilles en différents lieux de la région du pied du Salève. Après avoir fouillé une petite grotte derrière le château d'Étrembières, la grotte du Four, où il avait découvert des vestiges magdaléniens, il pratiquera principalement des observations géologiques parmi les amas de blocs calcaires. Ses observations permettront de mieux comprendre le contexte géologique tardiglaciaire du site<sup>6</sup>.

Enfin, en 1975-1976, quelques sondages stratigraphiques seront encore réalisés, d'une part par les archéologues de la circonscription préhistorique de la région Rhône-Alpes et, d'autre part, par ceux de l'Université de Genève, mais sans succès<sup>7</sup>. Les perturbations et remaniements importants occasionnés par l'exploitation des carrières ont alors effacé toutes traces des éventuels derniers restes des occupations préhistoriques de Veyrier (fig. 7).

Actuellement, nous avons encore une image très incomplète des occupations magdaléniennes et aziliennes du pied du Salève, le site n'est plus exploitable et l'espoir de retrouver de nouveaux vestiges a disparu à jamais<sup>8</sup>. Il demeure que les trouvailles effectuées à Veyrier, malgré leur relative modestie, constituent un

- 5 R. MONTANDON et L. GAY, «Une nouvelle station paléolithique au pied du Grand Salève (Haute-Savoie): la station des Grenouilles», dans *Actes de la Société helvétique des sciences naturelles*, 99, 1917, pp.296-299.
- 6 Adrien JAYET, «Quelques observations nouvelles sur le Magdalénien de Veyrier-sous-Salève (Haute-Savoie)», dans *Compte rendu des séances de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève*, 53, 1, janv.-mars 1936, pp.15-18.
- 7 Alain GALLAY, «Les chasseurs de rennes de Veyrier pouvaient-ils contempler le glacier du Rhône?», dans *Le grand livre du Salève*, Genève, 1988, pp.24-47.
- 8 Pour en savoir plus: Laurence-Isaline STAHL GRETSCH, *Les occupations magdaléniennes de Veyrier: histoire et préhistoire des abris-sous-blocs*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande et Paris, Eds du CTHS, 2006; «Les occupations magdaléniennes de Veyrier: l'un des plus anciens sites du Bassin genevois», dans *Archéologie suisse (L'archéologie en territoire genevois)*, 32, 2, 2009, pp.12-17.



Fig. 8 A Veyrier (Etrembières, Haute-Savoie, F), au printemps, plusieurs unités familiales se regroupent dans un campement, formé de gros blocs de rocher tombés de la falaise. Des chasseurs du Magdalénien se sont arrêtés à plusieurs reprises en ce lieu, à la poursuite des troupeaux de chevaux ou de rennes. Dessin André Houot (Affolter *et al.*, 2012).

ensemble exceptionnel de la première occupation humaine connue dans le Bassin genevois (fig. 8).

### La découverte des stations lacustres et les travaux de H.-J. Gosse

Le deuxième événement emblématique de l'histoire de l'archéologie préhistorique à Genève survient en 1854, mais il est tout d'abord lié à une découverte historique dans le lac de Zurich. L'hiver 1853-1854 voit une sécheresse exceptionnelle qui provoque l'abaissement du niveau du lac de Zurich. Sur les rives asséchées d'Obermeilen, les enfants du village ramassent une quantité d'objets en bois de cerf, en pierre taillée et en céramique, parmi des pieux de bois fichés dans la vase. Cette découverte est très vite interprétée par Ferdinand Keller, le fondateur de la Société des anti-

quaires de Zurich, comme appartenant à un antique village, qualifié d'antéhistorique, c'est-à-dire antérieur à l'époque romaine.

Ferdinand Keller sera ainsi considéré comme l'inventeur des stations lacustres, même si de tels vestiges étaient déjà connus sur les rives immergées d'autres lacs de Suisse, notamment ceux de Neuchâtel et de Bienne.

A Genève notamment, le jeune Hippolyte-Jean Gosse, alors âgé de 18 ans seulement, avait dès 1852 observé des restes de pilotis et d'objets archéologiques en différents points de la Rade et, plus particulièrement, sur le Banc de Travers (vaste terrasse d'argile glacio-lacustre, qui s'étend jusqu'à la hauteur du port de la Société Nautique). Le 24 août 1854, H.-J. Gosse présente à la SHAG la découverte de trois stations lacustres identifiées à Versoix et à Genève. Jusqu'en



1870, il communiquera régulièrement sur ces découvertes auprès de la Société. Mais surtout, en 1881, il présentera la première carte des occupations préhistoriques de la rade de Genève (fig. 9)<sup>9</sup>.

Le Musée d'art et d'histoire de la Ville regorge ainsi d'objets «lacustres» récoltés par Gosse et d'autres de ses contemporains jusqu'au début du XXe siècle. Ces objets seront tout d'abord légués au Musée archéologique de Genève, qu'il fonda et dirigea dès 1872 et jusqu'à sa mort, en 1901. Ce premier musée est à l'origine de la fondation du Musée d'art et d'histoire, chargé de réunir les collections de nombreux musées différents en un seul lieu, mais qui ne verra le jour qu'en 1910.

### 1910: un nouveau musée pour l'archéologie et les beaux-arts

H.-J. Gosse n'aura donc malheureusement pas vécu assez longtemps pour assister à l'inauguration du Musée d'art et d'histoire de la Ville de Genève, dont il avait été un initiateur important. Sa disparition survenue trop tôt nous privera aussi d'un mémoire sur l'ensemble des découvertes de Veyrier, travail entrepris mais jamais achevé, dont nous ne conservons que les dessins de quelques planches d'objets et de plans de situation des différents abris. Il en est de même de la synthèse de ses observations lacustres dans la rade de Genève, dont il ne reste que quelques procès-verbaux de la SHAG et la fameuse carte dessinée par lui entre 1852 et 1881.

Le projet du Musée d'art et d'histoire de Genève aura mis longtemps à s'élaborer, il ne sera achevé que quatre ans après celui de Lausanne, qui trouvera dans le Palais de Rumine un écrin pour abriter les différents musées cantonaux dont celui d'archéologie et d'histoire, avec comme voisins celui des beaux-arts, de géologie, de zoologie, ainsi que le cabinet de numismatique.

A l'origine, le Musée d'art et d'histoire de la Ville privilégiait deux collections prestigieuses, dis-

**Fig. 9** Plan des habitations lacustres de la rade de Genève dressé par H.-J. Gosse, en mai 1870 et complété par les notes prises de 1852 au 1er février 1881. En bleu surfaces attribuées aux occupations de l'Age de la pierre (Néolithique), en jaune occupations de l'Age du bronze (probablement Bronze final), en gris surface interprétée comme appartenant à l'Age du fer (période non retrouvée sur le terrain). Genève: Archives d'Etat, original en couleurs.

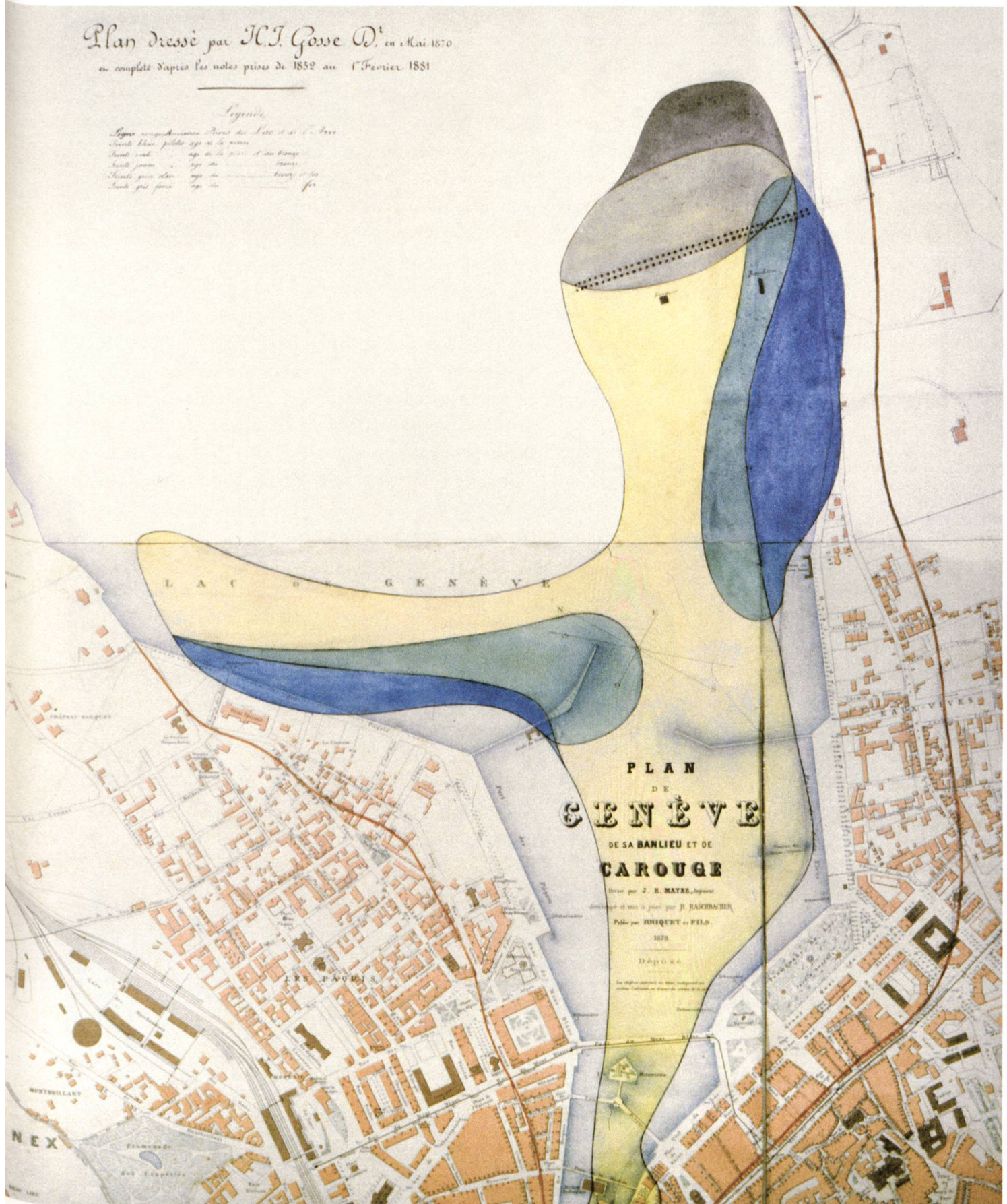


<sup>9</sup> Hippolyte-Jean Gosse, *Occupations préhistoriques de la rade de Genève: plan dressé par H.-J. Gosse Dr, en mai 1870 et complété par les notes prises de 1852 au 1er février 1881*, Genève, Archives d'Etat, original en couleurs.

Plan dressé par H. J. Goussier D<sup>r</sup> en Mai 1870  
 en complément d'après les notes prises de 1852 au 1<sup>er</sup> Février 1881

*Légende*

*Legende*  
 Lignes rouges Anciennes bornes des lots et de la ville  
 Lignes bleues parties aig. et de pierre  
 Lignes vertes aig. et de pierre et de bronze  
 Lignes jaunes aig. de bronze  
 Lignes grises aig. de bronze et fer  
 Lignes gris foncé aig. de fer



tribuées dans les deux grandes salles à gauche et à droite du hall d'accueil : à gauche les sculptures des antiquités grecques et romaines et, dans la salle opposée, l'archéologie préhistorique et romaine. Cette disposition était représentative de l'intérêt des élites intellectuelles de l'époque, soit d'une part la culture classique et d'autre part l'histoire et l'archéologie locale, représentée notamment par les objets magdaléniens de Veyrier et les objets prestigieux des « cités lacustres ».

Le début du XXe siècle ne sera pas marqué, à Genève, par une activité archéologique très intense sur les stations lacustres découvertes et explorées par H.-J. Gosse auparavant. Il faudra attendre l'année 1921 pour relancer leur étude et leur intérêt.

### 1923 : Louis Blondel, le premier archéologue cantonal

En 1920, une loi cantonale institue une « commission pour la conservation des monuments et la protection des sites », ébauche de l'actuel Office du patrimoine et des sites. Une conséquence de cette loi sera la nomination, en 1923, du premier archéologue cantonal en la personne de l'historien et architecte Louis Blondel. Louis Blondel était auparavant, dès 1913, directeur du « Service du Vieux-Genève », créé en 1907.

La première mission importante à laquelle s'attaque Louis Blondel en 1921 est le relevé systématique des pilotis préhistoriques de la rade de Genève, en profitant d'une baisse exceptionnelle du niveau des eaux. Cet abaissement des eaux du Léman est provoqué par une sécheresse historique, qui toucha l'ensemble de l'Europe et conduisit à une grave famine, en particulier dans le nord de l'Union soviétique, où combinée à la guerre civile elle provoqua la mort de plus d'un million de personnes.

De l'automne 1920 au printemps 1921, le niveau du Léman s'est abaissé de 1,20 m, par rapport à son niveau moyen annuel (de 372,05 à 370,85 m). Cela signifiait, par exemple, que les pilotis observés par H.-J. Gosse entre 1852 et 1881 ne se trouvaient plus que sous 1,8 m de profondeur d'eau en moyenne et

même 1,20 m pour les points les plus hauts des stations de la rade. Les vestiges des établissements préhistoriques pouvaient donc aisément être observés depuis une barque<sup>10</sup>.

Pour cette tâche, Louis Blondel sera secondé par Alexandre Le Royer, physicien et mathématicien, qui mettra au point une méthode de relevé topographique originale, avec deux théodolites mis en station sur des points connus de la rive<sup>11</sup>. Cette méthode avait tout d'abord été expérimentée à petite échelle sur la station de La Pointe de Greng, sur la rive sud du lac de Morat, opération effectuée avec la collaboration de l'anthropologue Eugène Pittard<sup>12</sup>. Au moyen d'une latte posée sur le fond du lac, ou plutôt sur des briques numérotées immergées au pied de certains pilotis, les deux observateurs sur la rive visaient le même point avec leurs théodolites. La communication entre les différents opérateurs se faisait au moyen de parapluies, ouverts ou fermés en fonction d'un code convenu... Grâce à cette méthode, entre le 9 avril et le 6 juillet 1921, Blondel et ses aides ont ainsi relevé plus de 3260 pilotis préhistoriques dans la rade de Genève.

Après ces deux expériences réussies, Alexandre Le Royer nourrissait le projet d'appliquer cette méthode à l'ensemble des stations lacustres de Suisse, il présenta ce projet à la Société helvétique des sciences naturelles comme étant une œuvre nationale, devant aboutir à un « atlas général des habitations lacustres de la Suisse ». Il eut encore la satisfaction de voir sa proposition acceptée, mais malheureusement ne put jamais la réaliser, étant décédé en 1922. A l'aide de ses relevés et calculs, Louis Blondel pu mettre au net le premier plan détaillé des stations lacustres de la

10 Louis BLONDEL, « Relevé des stations lacustres de Genève », dans *Genava*, 1, 1923, pp. 88-112.

11 Alexandre LE ROYER, « La technique du relevé topographique des stations lacustres », dans *Archives suisses d'anthropologie générale* (Genève), 4, 1922, pp. 255-258.

12 Eugène PITTARD, « Le relevé topographique de la station néolithique de Greng (lac de Morat) », dans *Archives suisses d'anthropologie générale* (Genève), 3, 1921, pp. 247-250 ; « A propos des habitations lacustres : quelques-uns des problèmes qui restent à résoudre », dans *Archives suisses d'anthropologie générale* (Genève), 4, 1922, pp. 334-335.



Fig. 10 Relevé des stations lacustres de la rade de Genève par L. Blondel et A. Le Royer 1922 (document CIG-BPU, photo Olivier Zimmermann).

rade et ainsi le présenter, en mémoire de Le Royer, aux membres de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (fig. 10).

Nous sommes aujourd'hui encore impressionnés par le travail réalisé par Le Royer et Blondel, surtout si l'on sait maintenant que des deux théodolites utilisés, l'un était gradué en degrés et le second en grades... Les géomètres apprécieront!

Plus de soixante ans après cette campagne de mesures, nous avons à nouveau topographié, avec des moyens modernes cette fois, les stations littorales de la rade de Genève. Les plans de 1921 nous ont été d'une utilité certaine pour apprécier l'importance de l'érosion sur ces sites et prendre conscience de l'ur-

gence qu'il y avait à les étudier avant qu'ils ne disparaissent définitivement.

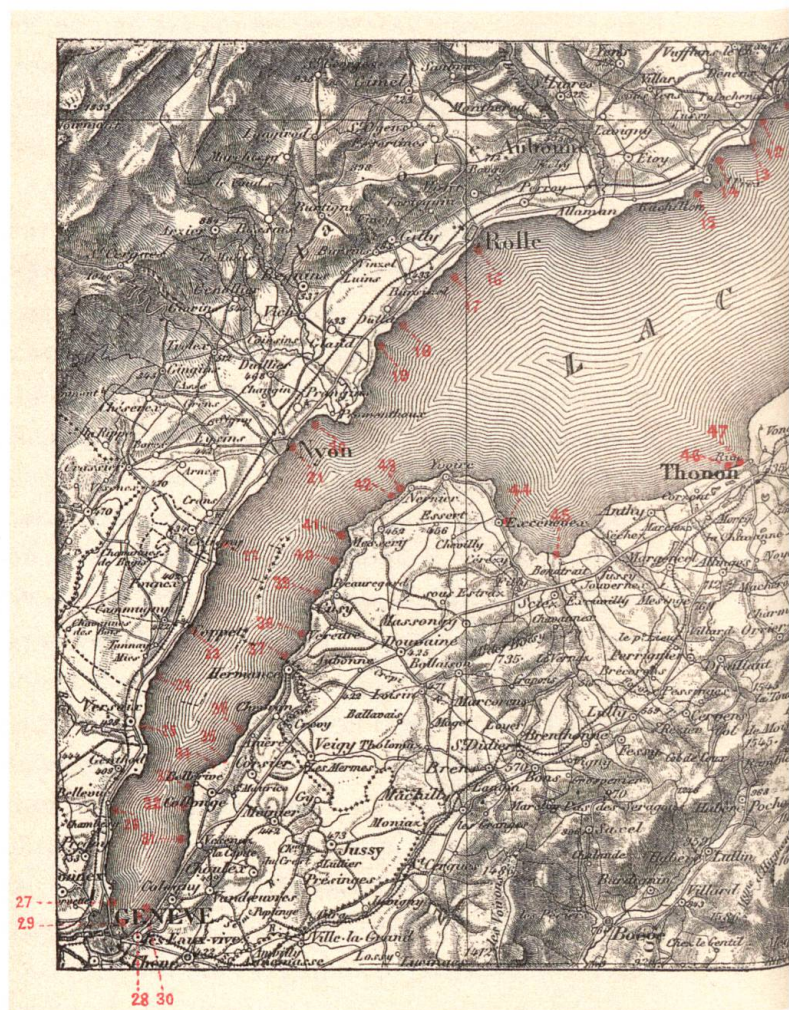
### Les archéologies cantonale vaudoise et genevoise: deux développements distincts

Le développement de l'archéologie à Genève, et en particulier de l'archéologie préhistorique, doit donc beaucoup à quelques bourgeois érudits, possédant pour la plupart une formation scientifique mais dont les activités de recherche ne furent pas toujours très coordonnées et systématiques. Les publications scientifiques qui en sont restées reflètent ce manque de rigueur et de suivi. Mais, finalement, la situation

n'était pas bien meilleure à cette époque dans d'autres villes ou cantons. Les administrations cantonales, faute de lois ou règlements adéquats, n'ont pris en charge leur responsabilité dans la sauvegarde du patrimoine archéologique et historique que bien tardivement. Une conséquence en est souvent une absence de collaboration avec les différents chercheurs et spécialistes des universités locales, qui auraient pu proposer un cadre scientifique plus rigoureux et ainsi orienter l'enthousiasme des préhistoriens amateurs. Cette collaboration naîtra finalement avec l'entrée en fonction de l'archéologue cantonal, Louis Blondel, mais ne prendra vraiment forme que par la suite, avec son successeur Marc-Rodolphe Sauter, à la fois archéologue cantonal et professeur d'anthropologie et d'archéologie à l'Université de Genève.

Dans cette perspective, il est intéressant de comparer le développement de l'archéologie préhistorique à Genève à celui, pour la même discipline, de nos voisins vaudois. Le canton de Vaud n'a pas été marqué, au XIX<sup>e</sup> siècle, par une découverte comparable à celle des abris paléolithiques de Veyrier. Néanmoins, plusieurs savants se sont très tôt intéressés aux vestiges préhistoriques du canton et ont marqué l'histoire de la recherche jusque dans la mise en place des institutions qui devaient la soutenir.

En terre vaudoise, comme à Genève et dans beaucoup d'autres régions, l'initiative de l'étude et de la conservation du patrimoine archéologique revient à quelques bourgeois aisés et cultivés et, surtout, au hasard... A Lausanne, en 1838, le jeune étudiant en théologie Frédéric Troyon découvre dans la propriété de ses parents des tombes burgondes. Cette découverte orientera sa carrière, délaissant la théologie pour l'archéologie. En 1941, il rédige un questionnaire qu'il diffuse dans tout le canton auprès des autorités civiles et religieuses, pour recenser les antiquités connues dans leurs juridictions. A l'aide de cette enquête, il dessine la première carte archéologique du canton de Vaud, où figurent déjà la plupart des sites préhistoriques actuellement inventoriés, et notamment, les stations littorales des lacs de Neuchâtel et du Léman. La carte qui comporte ces sites palafittiques est donc élaborée treize ans avant leur mise



en évidence dans le lac de Zurich, qui allait les faire connaître dans l'Europe entière<sup>13</sup>. Sa carte archéologique manuscrite intègre d'ailleurs les sites palafittiques de l'ensemble du Léman, autant genevois que savoyards, de même pour les sites fribourgeois du lac de Neuchâtel.

Dans ses interprétations des vestiges archéologiques, Troyon est encore très imprégné de ses études littéraires classiques, il multiplie les références érudites, parfois au détriment d'une approche basée sur les simples faits et la logique la plus simple. Un autre chercheur vaudois poursuivra le travail de Troyon, notamment pour les sites littoraux du Léman, mais cette fois avec une démarche beaucoup plus rigou-

13 Marc-Antoine KAESER et al., *A la recherche du passé vaudois. Une longue histoire de l'archéologie*, Lausanne, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, 2000. Il s'agit du catalogue d'exposition, mai 1999, Lausanne, salle permanente.



Fig. 11 Carte des stations lacustres du Léman, publiée en 1904 par F.-A. Forel dans le troisième tome de sa célèbre monographie *Le Léman* parue entre 1868 et 1904.

reuse et scientifique, qui annonce les études pluri- et interdisciplinaires inaugurées en archéologie dans les années 1970 seulement. François-Alphonse Forel est tombé tout jeune aussi dans l'archéologie, car en 1854, alors âgé de 13 ans, il participait avec son père, Alphonse Forel, accompagné par Frédéric Troyon et Adolphe Morlot à la découverte des stations palafitiques de la baie de Morges, suite à l'engouement occasionné par les découvertes du lac de Zurich<sup>14</sup>.

La grande œuvre de François-Alphonse Forel est d'avoir jeté les bases de la « science des lacs » : la limnologie<sup>15</sup>. Mais il est aussi connu comme un archéologue passionné, à qui l'on doit la première carte et description détaillée des sites littoraux préhistoriques du Léman, dont l'actualité n'a été corrigée que dans

les années 1980 (fig. 11). D'autres chercheurs encore ont marqué l'histoire de l'archéologie préhistorique dans le canton de Vaud, mais c'est surtout la prise en charge par les autorités cantonales du patrimoine, de sa protection et sa présentation au public qui distingue Vaud de Genève.

Ainsi, en 1852, alors âgé de 37 ans, Frédéric Troyon est nommé conservateur du Musée cantonal d'antiquités. Deux ans plus tard, ce musée sera enrichi par les collections d'objets issus des stations lacustres, dans la frénésie de récolte qui suivit l'année 1854. En 1898, le canton de Vaud vote, pour la première fois en Suisse, une loi cantonale sur la protection du patrimoine archéologique et la création d'un service cantonal chargé de l'appliquer. Une année plus tard, c'est l'archéologue et architecte Albert Naef qui est nommé premier archéologue cantonal vaudois, mais aussi le premier en Suisse.

Inauguré en 1906, le Palais de Rumine abrite dès lors les collections d'archéologie et d'antiquités du canton, dans le nouveau Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, qui remplace le Musée cantonal d'antiquités devenu trop exigu.

### Conclusions: quel futur pour la préhistoire genevoise ?

La trop brève comparaison du développement de l'archéologie préhistorique à Genève et dans le canton de Vaud permet de mieux comprendre les disparités actuelles entre la pratique de cette discipline, dans des régions distantes de seulement 100 km en moyenne.

La distinction que révèle cette comparaison tient tout d'abord dans un manque de conscience et de responsabilité politique des autorités, par rapport à l'im-

- 14 Pierre CORBOUD, « Une plongée dans l'histoire de la recherche : la découverte des sites littoraux préhistoriques lémaniques », dans *Archéologie suisse*, 27, 4, 2004, pp.22-29.
- 15 Pierre CORBOUD, « Archéologie », dans François-Alphonse FOREL, *Forel et le Léman. Aux sources de la limnologie*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2012, pp. 227-240; « L'archéologie lémanique un siècle après F.-A. Forel: quelques questions encore à résoudre... », dans *Archives des sciences physiques et naturelles* (Genève), 65, 2012, pp.237-248.

portance de la protection, de l'étude et de la diffusion des informations relative au passé archéologique, en particulier préhistorique du canton de Genève. Ce désintérêt relatif des élus n'est en fait qu'une conséquence de celui des citoyens, qui eux-mêmes n'ont pas l'occasion de connaître la valeur de ce patrimoine par manque d'une information et d'une diffusion adéquate des connaissances.

Une autre cause en est probablement la personnalité des premiers découvreurs genevois, qui étaient pour la plupart jaloux de leurs trouvailles plutôt que de partager leurs informations avec leurs contemporains. Pour ne citer que l'exemple du site de Veyrier, les chicanes entre H.-J. Gosse et A. Favre, au sujet de l'accès et des fouilles de l'abri Veyrier 3 (aussi nommé abri Thioly, du nom de son fouilleur), seront contre-productives en termes scientifiques et les objets archéologiques rassemblés plus tard dans le cadre du Musée d'art et d'histoire souffrent souvent d'un cruel manque d'informations contextuelles.

De telles querelles n'ont bien sûr pas épargné les chercheurs vaudois. Tout d'abord associés lors de la découverte des stations lacustres de la baie de Morges, Frédéric Troyon et Adolphe Morlot entretiendront plus tard des relations exécrables, s'accusant de recel d'objets archéologiques ou de fabrication de faux, sans craindre de laisser déborder leurs rancunes sur la place publique et dans les journaux.

Les règles de bonnes pratiques en matière d'archéologie préhistorique étant à la fin du XIXe siècle encore inexistantes, ce n'est que la rigueur personnelle des chercheurs qui faisait la différence, entre la récolte désordonnée d'objets pour enrichir une collection, tout d'abord privée, et le soin apporté à la description de chaque pièce en mentionnant ses circonstances de trouvaille. Dans ce sens, F. Troyon est certainement exemplaire, ses livres d'inventaires regorgent d'informations utiles pour nous permettre, plus de cent cinquante ans plus tard, de retrouver la situation des objets archéologiques récoltés. F.-A. Forel, pour ne citer que lui, poursuivra dans cette voie de méticulosité, alors qu'à Genève, les livres d'inventaires mentionnaient surtout le prix d'achat des objets archéologiques acquis par le Musée.

Enfin, la distinction certainement la plus marquante tient dans l'histoire et l'organisation des musées vaudois et genevois en charge de la diffusion des connaissances sur la préhistoire de la région. Un musée local d'archéologie représente la principale vitrine du savoir scientifique sur cette discipline et un outil pédagogique essentiel pour les enseignants et le public. La structure des musées cantonaux vaudois laisse une grande autonomie à leurs directeurs, chacun spécialiste compétent dans sa discipline respective. Cette répartition est une conséquence historique de la réunion de plusieurs collections spécifiques (beaux-arts, géologie, zoologie et archéologie).

A Genève, la répartition des disciplines muséales est plutôt liée aux lieux d'exposition: le Musée d'art et d'histoire, appartenant à la Ville de Genève et non au Canton, regroupe actuellement plusieurs départements, dont celui d'archéologie qui comprend la préhistoire, l'archéologie classique (grecque et romaine), l'égyptologie et l'archéologie médiévale. Un tel assemblage suffirait déjà à alimenter un musée à part entière, ou même plusieurs... Le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne couvre un champ plus réduit, mais avec une structure différente et une équipe plus étoffée et plus spécifique en matière de compétences. La qualité de la muséographie et des animations qui lui sont liées s'en ressentent positivement.

Sur un autre plan, les musées cantonaux vaudois rassemblés dans le Palais de Rumine ont bénéficié d'une rénovation complète, à la fois du bâtiment et de la muséographie, de 1988 à 1995. Cette refonte importante a été l'occasion de redéfinir les options muséographiques de chacun des musées. A Genève, le Musée de la Ville, inauguré quatre ans plus tard que celui de Lausanne, peine toujours à concrétiser un projet de rénovation et d'agrandissement, pourtant bien nécessaire au vu de l'état du bâtiment.

En définitive, malgré l'exiguïté de son territoire, le canton de Genève possède un patrimoine archéologique et notamment préhistorique qui n'a pas beaucoup à envier à ceux de nos voisins, par exemple vaudois. La difficulté de la mise en valeur de ce patrimoine, autant pour sa protection, son étude que

pour sa divulgation auprès des publics, souffre grandement de la difficile répartition des tâches entre le Musée de la Ville et les services de l'Etat (Archéologie cantonale, Université et Instruction publique). Cette situation n'est certainement pas désespérée, mais elle demanderait une redéfinition des responsabilités de chacun et surtout la prise de conscience de la nécessité d'une plus grande ouverture vers les publics et une intense collaboration avec les Services archéologiques et les musées des régions et cantons voisins. Ou alors, faudra-t-il recréer un «Département du Léman», qui donnerait enfin une dimension suffisante à l'archéologie régionale pour assumer des objectifs à la hauteur de ses besoins et de ses ambitions!